



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 16 avril 2019

LUTTE CONTRE LE CAPRICORNE ASIATIQUE

Suite à la détection de capricornes asiatiques des agrumes, insectes exotiques envahissants, dans le quartier Pontailac de Royan à l'été 2018, et à l'adoption de mesures de lutte et de prévention par arrêté préfectoral du 19 octobre 2018, des opérations de surveillance sont à renouveler en 2019 afin de vérifier l'efficacité des mesures d'éradication mises en place.

A cet effet, des agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et une brigade cynophile interviennent dans la zone de 500m autour du foyer initial entre le 15 et 26 avril 2019.

Les résidents de cette zone ainsi que l'ensemble de la population locale sont invités à leur faciliter l'accès aux jardins. Il est de l'intérêt général à s'assurer au plus vite de l'éradication de ces insectes sur ce territoire et cet objectif ne pourra être atteint sans coopération de la population et une surveillance renforcée.

La population de Royan est invitée à être attentive et à signaler immédiatement toute observation de cet insecte ou de ses symptômes sur la base de la notice d'information accessible à l'adresse [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes asiatiques](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes_asiatiques) en contactant :

au Service Environnement Ville de Royan : 05 46 22 39 20

le SRAL Nouvelle-Aquitaine : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr – 05 55 12 92 50

la FREDON Poitou Charentes : accueil@fredonpc.fr - 05 49 62 09 64.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
Suivez l'actualité des services sur @prefet17

